

## Rapport d'activit s 2019-2020 du Centre de Comp tences en Surdit  (CCS)

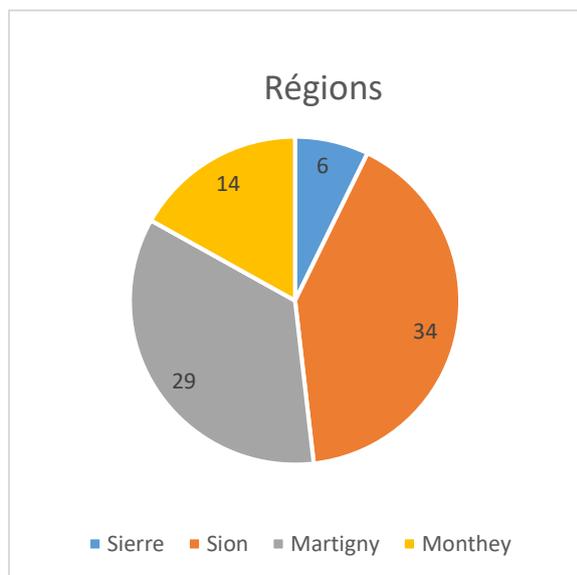
Conform ment au cadre surdit  du Valais, depuis la rentr e scolaire 2016-2017, le CCS est le centre de r f rence valaisan pour la prise en charge des enfants sourds et malentendants. Actuellement, 74 enfants d ficients auditifs sont connus et suivis par le CCS, dont :

**Sexe** : 31 filles, 43 gar ons

** ge** : 8 enfants pr -scolaires, 48 en scolarit  primaire, 16 en secondaire, 1 post-scolaire

**Type d'appareillage** : 56 enfants portent une/des proth se/s auditive/s, 6 un/des implant/s cochl aire/s, 12 n'ont pas d'appareil. Parmi les enfants non-appareill s, on trouve 5 surdit s de perception, 4 surdit s de transmission et 3 surdit s unilat rales.

**Type de surdit ** : 59 surdit s de perception, 7 de transmission et 7 unilat rales (1 ind finie)

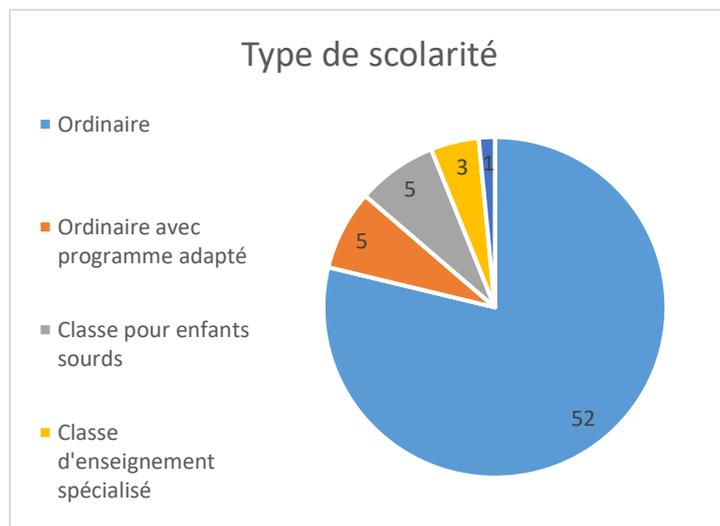


**R gions :**

- 6 enfants vivant   Sierre
- 34   Sion
- 20   Martigny
- 14   Monthey

**Type de scolarit ** : sur les 66 enfants scolaris s

- 52 en scolarit  ordinaire
- 5 en ordinaire avec programme adapt 
- 5 dans la classe pour enfants sourds
- 3 en classe d'enseignement sp cialis 
- 1 en institution sp cialis e



Les prestations suivantes ont été effectuées par le CCS durant l'année 2019-2020 :

- **Prestations principales**

Le CCS a proposé des prestations de **logopédie spécialisée en surdité** par le biais de Centre pour le Développement et la Thérapie de l'Enfant et de l'Adolescent (CDTEA). A noter que Madame Sophie Walpen, logopédiste privée spécialisée à Sierre, continue exceptionnellement de suivre 6 situations dans le cadre d'un contrat de prestations. Au total, 46 enfants ont bénéficié de logopédie spécialisée. Des prestations de **soutien pédagogique spécialisé en surdité (SPS)** sont aussi proposées aux enfants sourds et malentendants par le biais de l'Office de l'Enseignement Spécialisé (OES) au travers du Centre Pédagogique Spécialisé (CPS) de Sion. 20 enfants en ont bénéficié cette année scolaire.

- **Prestations élargies**

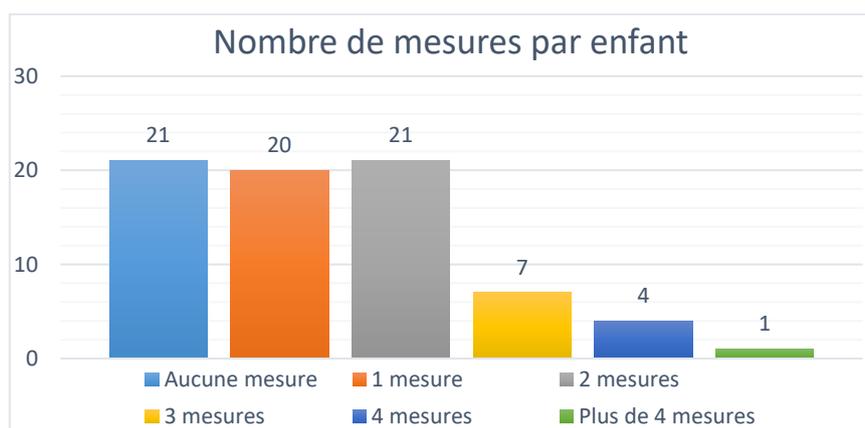
Le CCS collabore étroitement avec la Fondation A-Capella pour les prestations de **langage parlé complété (LPC)** et avec la Fédération Suisse des Sourds (FSS) pour des **cours ou interprétations en Langue des Signes Française (LSF)**. 13 enfants ont bénéficié de prestations de LPC ; 7 de prestations de LSF.

Le CCS collabore également avec le CDTEA pour des prestations de **psychomotricité, psychologie ou de logopédie non-spécialisées en surdité**, avec Corinne Béran pour du **soutien psychologique spécialisé en surdité** et avec l'Office Educatif Itinérant (OEI) pour des **prestations d'éducation précoce**. Cette année, aucun enfant sourd n'a bénéficié de psychomotricité au CDTEA ; 1 enfant de psychologie spécialisée en surdité avec Madame Béran ; 4 enfants ont bénéficié de psychologie non-spécialisée; 6 enfants de logopédie ordinaire au CDTEA ; 2 enfants ont bénéficié de prestations de l'OEI.

### **Vue d'ensemble des différentes mesures proposées aux enfants sourds et malentendants**

Sur 74 enfants connus, 21 ne bénéficient d'aucune mesure.

De nombreux enfants bénéficient de logopédie spécialisée en surdité (46 enfants), de SPS (20 enfants) ou de LPC (13 enfants). Quelques enfants ont de la LSF (7 enfants), de l'Appui Pédagogique Intégré (API) (6 enfants), de la logopédie ordinaire (6 enfants) ou de la psychologie non-spécialisée (4 enfants). D'autres enfants bénéficient aussi de prestations de l'OEI (2 enfants), d'ergothérapie (2 enfants), de physiothérapie (2 enfants), d'un auxiliaire de vie scolaire (AVS) (2 enfants), de prestations du Centre de Pédagogie Spécialisée (CPS) (2 enfants), Centre Pédagogique pour les Elèves Handicapés de la Vue (CPHV) (1 enfant) ou de psychologie spécialisée en surdité (1 enfant).



La plupart des enfants (41) bénéficient d'une ou deux mesures.

- **Une mesure** (20 enfants) : 7 enfants suivent de la logopédie spécialisée en surdité, 4 de la logopédie ordinaire, 4 de SPS, 2 du LPC, 1 d'API, 1 de la psychologie non-spécialisée, 1 est au CPS
- **Deux mesures** (21 enfants) : 5 enfants bénéficient de logopédie spécialisée en surdité et de LPC, 4 de logopédie spécialisée et de SPS, 3 de logopédie spécialisée et d'API, 2 de SPS et de LSF, 1 de logopédie spécialisée et de psychologie non-spécialisée, 1 de logopédie spécialisée et de prestations de l'OEI, 1 de logopédie spécialisée et d'ergothérapie, 1 de logopédie spécialisée et de physiothérapie, 1 de logopédie spécialisée et du CPS, 1 de logopédie ordinaire et d'API, 1 de logopédie ordinaire et d'une intégration en institution.

7 enfants bénéficient d'une combinaison de 3 mesures.

- **Trois mesures** (7 enfants) : 3 enfants bénéficient de logopédie spécialisée, de SPS et de LPC ; 2 de logopédie spécialisée, du SPS et de LSF ; 1 de logopédie spécialisée, de SPS et de psychologie non-spécialisée ; 1 de logopédie spécialisée, de LPS et d'API

Finalement, 5 enfants bénéficient d'une combinaison de 4 mesures ou plus.

- **Quatre mesures** (4 enfants) : 1 enfant bénéficie de logopédie spécialisée, de prestations OEI, d'ergothérapie et de physiothérapie ; 1 enfant de logopédie spécialisée, LPC, SPS et LSF ; 1 de logopédie spécialisée, SPS, LSF et d'un AVS ; 1 de logopédie spécialisée, de SPS, de psychologie non-spécialisée et d'un AVS
- **Neuf mesures** (1 enfant) : 1 enfant bénéficie de logopédie spécialisée, de SPS, de LPC, de LSF, d'un AVS, de l'aide d'un spécialiste du CPHV, de physiothérapie et de psychologie spécialisée en surdité

Nous remarquons que 28.4% des enfants connus du CCS n'ont aucune mesure. Le CCS, par le biais de sa coordinatrice scolaire, reste cependant en contact avec ces situations en prenant régulièrement de leurs nouvelles.

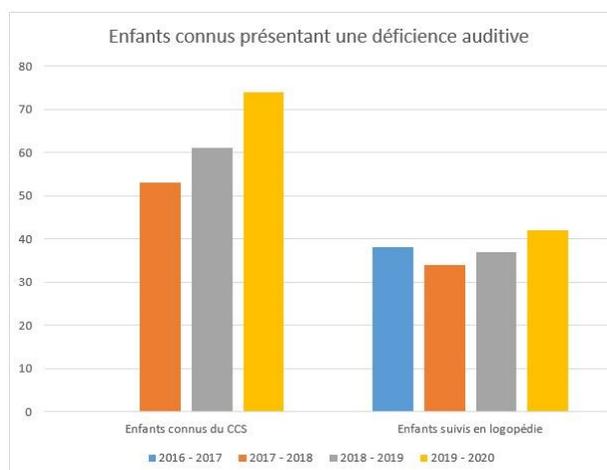
Nous relevons aussi une fréquence très importante des suivis logopédiques chez les enfants sourds et malentendants du CCS (70.3% en bénéficient, dont 62.2% de logopédie spécialisée en surdité). Les aides scolaires (SPS, API, CPS ou AVS) sont également fréquentes : 40.5% des enfants sourds du CCS en bénéficient, dont 27% des aides spécialisées en surdité (SPS).

Près d'un tiers des enfants connus du CCS (27%) profite de mesures de soutien à la communication (LPC ou LSF).

Une petite partie des enfants du CCS, mais tout de même non-négligeable (20.3%), a besoin de plus de deux mesures d'aide.

Finalement, il est intéressant de relever qu'il y a 27 « combinaisons de mesures » différentes qui sont proposées aux 53 enfants qui bénéficient d'au moins une mesure d'aide. Cela nous montre à quel point la prise en charge de l'enfant sourd reste individuelle et spécialisée pour chaque enfant.

### **Analyse de l'évolution du CCS depuis sa création en 2016**



Créé en automne 2016, le CCS a connaissance de toujours plus de situations d'enfants sourds ou malentendants. Cependant, il n'y a pas nécessairement davantage d'enfants suivis en logopédie. Cela laisse à penser que la collaboration avec le corps médical (médecin ORL, centre d'implants, etc.) fonctionne bien pour le signalement de nouvelles situations, car plus d'enfants sont signalés. La relative stabilisation des enfants suivis en logopédie malgré l'augmentation des signalements peut être expliquée par le fait que les situations plus complexes ou plus critiques ont toujours été bien signalées en logopédie par le passé. Finalement, il y a donc de plus en plus d'enfants suivis « ponctuellement » ou « de loin » par le CCS.

#### ***• Collaboration avec l'école et les crèches***

Les logopédistes du CCS ont fait office de personnes-ressources auprès des enseignants des enfants qu'elles suivent ; de personnes-ressources pour les intégrations en crèche d'enfants sourds ou malentendants ; et ont proposé leur soutien et conseils aux parents. La coordinatrice scolaire du CCS a proposé des « info-surdité » aux enseignants accueillant un enfant sourd et a participé aux réseaux décisionnels de la plupart des enfants sourds valaisans.

- **Collaboration avec les médecins, les référents surdité romands et les associations**

Le CCS collabore étroitement avec ses différents partenaires. La collaboration avec les médecins ORL se fait par des rapports réguliers. Chaque année, une rencontre avec les Hôpitaux Universitaire Genevois (HUG) et l'équipe du Centre Romand d'Implants Cochléaire (CURIC) est organisée avec les médecins, ingénieurs et logopédistes autour du suivi des enfants sourds ; cette dernière a malheureusement été annulée en lien avec l'épidémie de COVID-19. Des contacts réguliers sont entretenus avec les audioprothésistes. Au niveau romand, deux rencontres entre référents romands de la surdité sont organisées avec l'Ecole Cantonale pour Enfants Sourds (ECES, VD), le Centre pour Enfants Sourds de Montbrillant (GE), l'Institut St-Joseph du Guintzet (FR) et certains responsables pédagogiques des cantons de Neuchâtel et du Jura. Elles nous permettent de nous coordonner au niveau romand dans le domaine de la surdité. Nous rencontrons également annuellement la Fondation A Capella pour la coordination du LPC et le projet du coffre à histoires. A l'échelle cantonale, le Forum Surdité, organisé une seule fois en octobre cette année (plutôt que deux) en lien avec COVID-19, renforce le lien avec les associations de personnes sourdes (Association des Parents d'Enfants Déficiants Auditifs du Valais – APEDAV, Société des Sourds du Valais – SSV) et avec le réseau « surdité » valaisan (Fédération Suisse des Sourds – FSS, Centre des Marmettes, Fondation Emera).

- **Formations et supervisions**

Les professionnels du CCS ont bénéficié de formations continues et de supervisions. Les logopédistes sont supervisées par Nathalie Michel, logopédiste spécialisée à Aigle. La formation « Troubles de l'audition et développement du langage » prévue en juin 2020 à l'Université de Neuchâtel a été repoussée pour cause de COVID-19. Les enseignants SPS ont suivi une formation SignEcriture, ainsi que des cours de LPC par le biais de la HEP.

- **Coordination du CCS**

Les coordinatrices scolaire et thérapeutiques du CCS se sont rencontrées à quatre reprises durant l'année. Quatre rencontres ont été organisées entre enseignants SPS. Trois rencontres avec les directions de l'OES, du CDTEA, de l'OEI et du CPS de Sion ont également eu lieu. Au mois de novembre, les logopédistes du CCS participent à une séance avec l'OEI et l'OES pour préparer le début de scolarité des enfants sourds futurs 1H. En mars, la séance de prolongation des mesures pédagogiques organisée par l'OES a permis aux conseillers pédagogiques de se déterminer sur les besoins des enfants sourds pour l'année scolaire 2020-2021, en collaboration avec Isabelle Délétroz, coordinatrice scolaire du CCS.

### **Autres informations et projets**

Durant l'année scolaire 2019-2020, les logopédistes Anne Barras et Philomène Carroz ont été absentes entre août 2019 et janvier-février 2020 dans le cadre de leur congé maternité. Leur remplacement a été assuré par Aurélie Bornet, nouvelle logopédiste du CCS, et Emilie Jaccard.

Cette année a été marquée par un nouveau contrat de prestations avec Corinne Béran, qui propose de la psychologie spécialisée en surdité mensuellement à Sion. Les enseignants SPS ont mis sur pied une journée de rencontre avec tous les enfants bénéficiant de SPS en Valais, qui a malheureusement été annulée dans le cadre de l'épidémie de COVID-19. Les référents romands de la surdité avaient mis sur pied une formation continue « surdité et sexualité » qui a malheureusement été repoussée.

Juin 2020

**Anne Barras**  
Logopédiste

**Aurélie Bornet**  
Logopédiste

**Philomène Carroz**  
Logopédiste

**Isabelle Délétroz**  
Coordinatrice scolaire